

(rejoignez notre équipe !)

Chères familles de Saint Pierre Fourier,

Vous recevez ce courrier parce que vous avez fait le choix de maintenir ou d'inscrire votre enfant dans l'ensemble scolaire Saint Pierre Fourier. Vous intégrez alors notre communauté éducative et notre association des parents d'élèves :

... qui participe à l'animation de la vie de l'école à travers le Marché de Noël (toujours féérique), la kermesse (festive pour les petits et les grands), les cafés des parents pour accueillir les nouvelles familles, la galette pour échanger sur nos bonnes résolutions et remercier les bénévoles du marché de Noël.

... qui participe à l'amélioration des conditions d'enseignements de nos enfants en collaboration avec les directions : lors de nos réunions trimestrielles, avec l'OGEC et dès que l'actualité le nécessite (cf. Covid-19).

Pour l'année 2021-2022, votre conseil d'administration se présentait ainsi :

AOUIDAT Btissame

GIRARDOT Christelle\*

BARNIAUD Sophie

SEKSAF-LATOCHE Nadia (ICF)

DELAUNAY Loan - Secrétaire

PRINCE Vincent

SCANNAVINO Maxime - Président\*

PORTE Karina\*

CISSOKHO Rokhayatou

VILLETTE Sophie\* (ICF)

GENDRE Catherine\*

BUSCHINI Philippe - Trésorier\*

GOSNAT Muriel\*

CHABAUTY-DIANE Estelle

*(\*Administrateur sortant, démissionnaire ou coopté)*

Selon nos statuts, « le conseil d'administration de l'APEL comprend de 9 à 15 membres élus pour 3 ans lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles ». Nous vous invitons donc à **rejoindre** l'équipe car 7 postes sont à pourvoir.

L'**APEL vit grâce à vous**. Elle vous représente tous : du premier degré (maternelle et élémentaire) au second degré (collège et lycée).

**Nous avons besoin de vous** pour que l'association continue à organiser ses « incontournables », mais aussi pour lancer de nouveaux projets.

**Les conditions** pour être membre sont **très simples** : avoir un enfant dans l'établissement (maternelle, élémentaire, collège ou lycée) et cotiser à l'association (versée avec les frais de scolarité).

Vous pouvez **transmettre votre candidature** avant le 20 septembre 2022 par mail [secretariat@apel-esspf.fr](mailto:secretariat@apel-esspf.fr) ou [secretariat.apel.enspf@gmail.com](mailto:secretariat.apel.enspf@gmail.com) avec votre nom/ téléphone/ classe de votre (vos) enfant(s) et un petit mot de présentation (vous et vos motivations à rejoindre l'association).

Ainsi, vous vous engagez à vous investir dans une des manifestations organisées tout au long de l'année, d'apporter des idées, de partager des moments amicaux, avec pour **finalité : donner le sourire** à nos enfants et **améliorer leurs conditions de vie scolaire** de la Maternelle jusqu'en Terminale !

**Pour mieux connaître nos actions**, nous vous invitons à notre **Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le 20 septembre 2022 à 19h00** (13 rue de Prague 75012 Paris), qui sera l'occasion de vous présenter le bilan moral et financier de l'association de l'année précédente.

**Rejoignez-nous !** N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur l'Apel ou transmettre votre candidature de futur administrateur : [secretariat@apel-esspf.fr](mailto:secretariat@apel-esspf.fr) ou [secretariat.apel.enspf@gmail.com](mailto:secretariat.apel.enspf@gmail.com)

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et à l'année prochaine !

Bien à vous,

Maxime Scannavino

Le président de l'APEL ESSPF